

**SOMMAIRE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA  
LIGNE DIRECTRICE SUR LES NORMES RELATIVES À LA SUFFISANCE DU  
CAPITAL - Caisses non membres d'une fédération, sociétés de fiducie  
et sociétés d'épargne – Décembre 2014 –**

**Modifications apportées à la ligne directrice**

<b>Chapitre</b>	<b>Modifications apportées</b>
Ensemble de la ligne directrice	Modifications de concordance et corrections à des fins de clarification.
Chapitre 1 / Vue d'ensemble	Ajout des dispositions concernant le ratio de levier et retrait des dispositions sur le ratio actifs/fonds propres. <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <i>Bâle III : Ratio de levier et exigence de publicité</i>, publié en janvier 2014</li></ul>
Chapitre 2	Modifications de concordance et corrections à des fins de clarification.
Chapitres 9	Retrait de l'ensemble des dispositions sur les normes de liquidité.